AU SERVICE DE L'UNITÉ : LE RÔLE DES MYTHES EN POLITIQUE ÉTRANGÈRE CANADIENNE

JUSTIN MASSIE ET STÉPHANIE ROUSSEL*

L'un des aspects curieux de la politique étrangère canadienne est que plusieurs des images qu'entretiennent les citoyens (et bon nombre de dirigeants politiques) tiennent en fait du mythe. Par exemple, que le Canada est un pays pacifique, abhorrant le recours à la force militaire; qu'il contribue généreusement et de manière désintéressée à l'amélioration des conditions de vie des plus défavorisés de la planète; ou encore qu'il agit activement comme médiateur, entre les grandes puissances, ou à l'occasion d'opérations de maintien de la paix, et que ce rôle lui confère une influence internationale.

Les mythes ne sont pas une construction accidentelle. S'ils persistent à travers le temps, c'est qu'ils ont pris racines dans un terreau fertile. Il s'agit donc de répondre aux questions suivantes : Quels sont les principaux mythes en politique étrangère canadienne? Comment sont-ils articulés? Et surtout, quelles fonctions exercent-ils? Cet article offre une réponse libérale-constructiviste à ces questions. Cette combinaison permet de cerner l'une des fonctions identitaires principales qu'exercent les mythes en politique étrangère canadienne (PEC), soit celle de contribuer à l'unité nationale.

L'analyse est divisée en trois parties. Il convient d'abord d'examiner comment l'approche constructiviste en Relations internationales peut rendre compte de l'existence et de la fonction des mythes en politique étrangère. L'explication qui en ressort permet, dans la seconde partie, de mettre en lumière les principaux éléments de l'identité libérale canadienne et de cerner un des rôles qu'y jouent les mythes. Enfin, la troisième partie aborde trois des principaux mythes de la PEC en mettant en lumière, quoique très brièvement, le processus par lequel ils ont vu le jour, sont entretenus et remplissent leur fonction identitaire en ce qui a trait à l'unité nationale.

1. Mythe et identité

Au moins deux interprétations des mythes sont possibles, selon le point de vue normatif que l'on adopte à leur égard. D'une part, on peut soutenir, tel que nous l'avons fait en introduction, que les mythes représentent des illusions persistantes à travers le temps. Par définition, ils ne correspondent pas à la réalité (scientifique ou historique) et incitent l'observateur à en corriger l'inexactitude et, par le fait même, à tenter de falsifier le sens qu'ils revêtent pour les membres d'une société. D'autre part, affirmer qu'ils servent à unifier les membres d'une société autour de récits communs équivaut, d'une certaine façon, à prendre parti en leur faveur : il ne s'agit pas d'en contester l'existence ou la pertinence, mais de considérer les mythes comme élément fondamental de la composition idéelle et émotive d'une communauté politique.

La première perspective – normative – domine l'étude des mythes en PEC. Le terme « mythe » luimême revêt une connotation péjorative. Il est, pour la plupart du temps, associé à un mensonge,

^{*} Justin Massie est doctorant en études politiques à Queen's University et Stéphane Roussel est professeur titulaire de science politique à l'Université du Québec à Montréal. Les auteurs sont respectivement chercheur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en politiques étrangère et de défense canadiennes. Ils tiennent à remercier, pour leurs commentaires sur une version préliminaire de ce texte, Julie Auger, les participants au panel « Myths in Canadian Foreign Policy: An Interparadigmatic Debate », organisé dans le cadre de la 48° convention annuelle de l'International Studies Association (Chicago, 28 février 2007), ainsi que les évaluateurs anonymes de cette revue.

¹ L'autre fonction principale étant l'établissement d'une personnalité internationale distincte des autres États, et en particulier des États-Unis.

masquant la réalité historique. Pour l'historien Jack L. Granatstein (2004) par exemple, les années 1960, qui marquent le début de l'attachement des Canadiens au maintien de la paix, représentent également le début de l'illusion qu'une politique étrangère idéaliste est possible dans un monde hobbesien. L'auteur entend rectifier la situation en présentant la « véritable nature » de la politique étrangère canadienne. David Baldwin (1968), Denis Stairs (2003) et Don Munton (2005) ont tenté de faire de même, respectivement à propos des relations canado-américaines, des valeurs dites « canadiennes » et de ce que l'on appelle « l'Âge d'or » de la PEC. Ceci n'est bien entendu pas exclusif à la politique étrangère canadienne. D'autres se sont attardés à souligner le caractère mythique de l'idée de la paix démocratique (Schwartz et Skinner 2002) ou des prétendus dangers entourant la prolifération des armes nucléaires (Waltz 1990).

Cependant, au sens étymologique du terme, le mythe réfère davantage à la seconde perspective, sociologique celle-là. Alan Dundes (1984 : 1) définit les mythes comme des « récits sacrés » qui traitent de l'origine du monde et de l'humain. William Bascom (1965 : 4) va plus loin en affirmant qu'ils représentent des « prose narratives which, in the society in which they are told, are considered to be truthful accounts of what happened in the remote past. They are accepted on faith; they are taught to be believed; and they can be cited as authority in answer to ignorance, doubt, or disbelief. » En d'autres mots, les mythes ne sont pas des mensonges délibérés: ils incarnent une version acceptable de l'histoire, par le simple fait que leur signification est partagée et entretenue par des membres d'une société.

D'un point de vue normatif, le caractère sacré des mythes rend les tentatives de « rectification » souvent très difficiles, alors que de telles entreprises apparaissent futiles selon la perspective sociologique. En effet, les adeptes de la perspective normative s'appliqueront à identifier les attributs invraisemblables ou exagérés des mythes en politique étrangère par rapport au comportement « réel » de l'État sur la scène internationale. Toutefois, puisque les mythes sont par définition profondément ancrés dans l'imaginaire collectif d'une société, non seulement sont-ils difficiles à corriger par ceux pour qui le triomphe de la « vérité » obsède, mais une telle approche ignore la dimension intersubjective des mythes, qui seule peut rendre compte de leur existence et de leurs fonctions.

Un parallèle instructif est celui que fait Kalevi Holsti (1970) entre la conception normative du mythe et la notion de rôle. Pour lui, la politique étrangère des États est composée de « conceptions de rôles nationaux ». Ces rôles sont essentiellement l'interprétation que font les dirigeants politiques de la position (ou du rang) de leur pays vis-à-vis des autres États dans le système international, ainsi que des buts, tâches et comportements associés à cette position. Mais puisque les rôles qu'entretiennent individuellement les dirigeants peuvent diverger des exigences et des attentes de la société au nom de laquelle ils agissent, un écart demeure possible entre le rôle national chéri par les dirigeants et les actions de l'État.

L'absence de théorie de l'identité sous-jacente à la notion de rôles nationaux explique le peu de considération accordée à l'origine de ces rôles, à leur transformation potentielle (Macleod 2004 : 361-362) et à leurs fonctions identitaires, qui dépassent toutes le cadre cognitif offert par Holsti. Une carence similaire se retrouve dans la perspective normative des mythes, préoccupée qu'elle est à cerner l'écart entre les perceptions et buts des élites, les croyances populaires, les impératifs (perçus) du système international et les comportements de l'État. Dans une telle logique, les

premiers tentent de « vendre » leurs conceptions à une population qui, de concert avec l'environnement politique international, impose ou permet tel ou tel comportement. La tâche de l'observateur est alors d'analyser les effets (indépendants) qu'exercent ces sources de contraintes potentielles sur les actions et les décisions du gouvernement. Considérons l'exemple suivant:

Clearly, large numbers of Canadians [have] come to believe that peacekeeping – traditional, blue-beret, United Nations peacekeeping – was their métier. [...] [However,] Canada is a country without much sense of its history, and myths inevitably flourish where the facts are not taught, or are willfully forgotten or easily ignored. [...] [Why, then] is peacekeeping still such a cherished part of the Canadian national mythos? There are many reasons, such as the misplaced national joy that Canada can do something that the Americans can't, and the idea that a multicultural Canada – one, moreover, with a pacifist Quebec uneasily in its bosom – ought not to engage in military actions that might further fray the bonds of unity. [...] But the major reason Canadians and their government mythologize peacekeeping is simple and clear: the costs of mounting and maintaining modern defence forces are such that peacekeeping seems the cheapest way to operate (Granatstein 2007: 23, 26-27, 38-39).

Bien que l'auteur cerne deux éléments identitaires qui pourraient en théorie expliquer le rôle des mythes en PEC, l'analyse met plutôt l'accent sur l'inexactitude factuelle de ceux-ci et sur la rhétorique utilisée afin de justifier les objectifs politiques des dirigeants. Le rôle des mythes semble être, dans ce cas-ci, avant tout instrumental.

Toutefois, s'ils remplissent effectivement des fonctions identitaires, les mythes ne peuvent être compris sans une théorie de l'identité en politique étrangère. Ce concept est au cœur de l'approche constructiviste en Relations internationales, approche qui considère l'identité (nationale ou étatique) comme principale force de motivation des États. Pour David Campbell (1998) et Erik Ringmar (1996) par exemple, l'identité nationale représente le principal intérêt poursuivi par les États. Pour le premier, l'État est en processus constant de (re) production et de sécurisation de son identité; pour le second, l'État cherche une reconnaissance sociale de son statut à l'extérieur de ses frontières. L'État tente ainsi, d'un point de vue constructiviste, de légitimer son existence, son statut, son rôle à travers ses performances, ses actions. Plus précisément, ce sont en grande partie les acteurs qui agissent *au nom* de l'État qui participent au processus de construction sociale de son identité par leurs pratiques représentationnelles.²

La création de mythes nationaux est l'une des *conséquences* de telles pratiques; ils représentent l'un des sous-produits – inévitables – du processus constant de (re) production de l'identité nationale, c'est-à-dire de la création (ou plutôt, de la construction) de significations partagées de soi et d'autrui, produits afin de donner un sens aux comportements de l'État. Rejetant l'existence d'une réalité indépendante de la façon dont elle est construite, le philosophe allemand Ernst Cassirer (1985 [1925] : 16) estime qu'au « lieu de mesurer le contenu, le sens, la vérité des formes de l'esprit à autre chose qui se reflète indirectement en elles, nous devons découvrir dans ces formes elles-mêmes l'échelle et le critère de leur vérité, de leur signification interne. [...] De ce point de vue, le mythe comme l'art, le langage et la connaissance deviennent des symboles : non pas en ce sens qu'ils désignent une réalité préexistante sous la forme de

² Les pratiques représentationnelles définissent « what the world is and how it works, for all practical purposes » (Hall 1988: 44). Elles « populate the world with subjects and objects, define the relations among and between subjects and objects, and, in so doing, endow subjects with particular interests » (Weldes 1998: 218). Nous adoptons une convention constructiviste qui est de mettre l'accent sur la production de significations par les élites gouvernementales.

l'image, de l'allégorie qui indique ou interprète, mais dans la mesure où chacun d'eux crée un univers de sens à partir de lui-même. » Dans une telle perspective, le mythe se veut une « manière *d'organiser* le monde » (idem : 21, nos italiques). Autrement dit, un mythe est en lui-même une structure idéelle (ou un ensemble de significations partagées) créé lors des pratiques représentationnelles en cours dans le processus de construction sociale de l'identité nationale.

C'est donc en examinant les pratiques représentationnelles au cours d'un tel processus que l'on pourra tenter de cerner les significations du mythe et leurs fonctions identitaires. Ce processus procède en trois étapes (analytiquement distinctes, mais en pratique étroitement liées) : (a) l'articulation discursive, surtout de la part des élites politiques, du rôle, du statut, des buts, des valeurs, des intérêts, des comportements acceptables et souhaités de l'État sur la scène internationale et de la nature de l'environnement externe à l'État, incluant le « système international » et les « Autres »; (b) une légitimation sociétale par la communauté politique interne et (c) une reconnaissance de ces objets par des acteurs externes à cette communauté. ⁴

Les pratiques discursives (ou représentationnelles) définissent ce qui est collectivement considéré être « réel » et « nécessaire ». Par « pratiques discursives », on entend un « system of statements in which each individual statement makes sense, produces interpretive possibilities by making it virtually impossible to think outside of it. A discourse provides *discursive spaces*, i.e., concepts, categories, metaphors, models, and analogies by which meanings are created » (Lynn-Doty 1993: 302, italiques dans l'original). De ces métaphores et analogies historiques sont composés les mythes, qui forment des compréhensions historiques et des référents identitaires « sacrés » auxquels sont comparées les actions du présent. En conséquence, les mythes contribuent, comme élément fondamental d'un système de langage plus vaste, à façonner la compréhension du possible et nécessaire pour une société en rendant légitimes certaines politiques et pratiques plutôt que d'autres. En d'autres mots, les mythes font partie du cadre narratif et identitaire dominant au sein d'une société, cadre qui confère sens et légitimité aux actions de l'État (Banerjee 1997 : 31).

En tant que significations partagées, les mythes ne sont pas produits par n'importe quel acteur au sein d'une société. Ce sont plus particulièrement les élites politiques qui possèdent l'autorité et la légitimité nécessaires, les ressources et, surtout, l'intérêt pour le faire. Tentant de révéler les relations de pouvoir inhérentes aux interactions sociales, Jutta Weldes s'est intéressée à l'origine et la capacité de certains individus à déterminer les compréhensions sociales entretenues par une société en posant la question suivante : pourquoi et comment certains acteurs plutôt que d'autres viennent-ils à obtenir le « droit » de parler au nom de la société et à être considérés comme une « autorité »? (Weldes 1998b) Avec cette question, l'auteure ouvre la porte à la formulation d'un cadre analytique permettant de comprendre l'interaction entre les pratiques discursives et les relations de pouvoir de manière à rendre compatible le caractère forcément pragmatique des pratiques discursives (en constituant un acteur comme agent de savoir, par exemple) au caractère intersubjectif des structures idéelles.

Le constructivisme identifie en effet les processus de manipulation, d'articulation et d'interpellation comme facteurs permettant à certains acteurs d'utiliser le langage afin de

³ Nous remercions un évaluateur anonyme de cette revue de nous avoir dirigés vers les travaux de Cassirer.

⁴ Les deux premières étapes font écho aux processus d'articulation et d'interpellation développés par Weldes (1999 : 98-102) alors que la troisième s'articule autour de l'idée de recherche constante de reconnaissance identitaire formulée par Ringmar (1996 : 13).

promouvoir une interprétation donnée des faits et ce, en fonction de leurs intérêts particuliers et du contexte culturel dans lequel ils évoluent. À propos du processus de manipulation discursive, Kowert (1998 : 105-106) affirme que le langage

is not simply the repository of what exists. It is also the means through which things are brought into and out of existence. Political leaders are able to manipulate this process, but they are also constrained by it. At a very basic level, language and identity thus depend on each other. Identity exists through the 'distinguishing' function of language. But language – directives and commissives in particular – also depends on the identities of self and other. [...] For language to function, there must be categories. But it is up to agents to determine which categories.

L'agent détient ainsi le pouvoir de catégoriser et, dès lors, de donner un sens particulier aux expériences vécues par une société. Il est cependant contraint par le contexte culturel dans lequel il évolue. Le double processus d'articulation et d'interpellation, conjugué à la manipulation à des fins égoïstes (souvent électorales ou idéologiques) de la part des élites politiques, permet de mieux comprendre ce que Kowert entend par ces contraintes identitaires. Identifié par Weldes, ce processus d'articulation est décrit comme suit:

The term « articulation » refers to the process through which meaning is produced out of extant cultural raw materials or linguistic resources. Meaning is created and temporarily fixed by establishing chains of connotations among different linguistic elements. In this way, different terms and ideas come to connote or to « summon » one another, to be welded into associative chains that make up an identifiable, if not a logically consistent, whole. [...] With their successful repeated articulation, these linguistic elements come to seem as though they are inherently or necessarily connected, and the meanings they produce come to seem natural, come to seem an accurate description of reality (Weldes 1999: 98-99).

Les mythes sont donc produits par ce processus d'articulation, puisqu'ils représentent une dimension incontestable (ou sacrée) et historique du récit identitaire plus vaste qui les entoure et qui donne un sens aux expériences d'une société. Pour en arriver à produire un mythe, cependant, des positions spécifiques doivent être créées. Ce processus d'interpellation peut être défini, toujours selon Weldes, comme suit : « Within a state's security imaginary, a variety of subject positions are created, including those of various states – both 'our state' and 'their state,' or 'us' and 'them' (in fact, typically a variety of 'thems') – and other subjects » (1999 : 104). Ces catégories ne sont pas fixes, mais toujours contestées et donc en constante évolution.

On arrive ici à la seconde dimension du processus de construction sociale des mythes : les contraintes sociétales. Pour qu'un discours, l'interprétation de la réalité qu'il fournit et les catégories qu'il crée dominent au sein d'une société, non seulement doit-il être prononcé par ceux qui détiennent le « monopole de la définition », mais encore faut-il qu'il soit « socialement légitime ». Paraphrasant ironiquement la célèbre définition de l'État de Weber, Weldes (1999 : 102) soutient effectivement que le pouvoir peut être conçu comme étant la possession du « monopole de la définition du sens socialement légitime. » Pour ce faire, les pratiques

discursives des élites politiques doivent être effectuées en fonction des préoccupations et des attentes de leur auditoire (c'est-à-dire, dans le cas qui nous occupe, des citoyens canadiens), ce qui est implicite dans la prise en considération du contexte culturel dans lequel sont produites les significations *partagées*.

Il s'agit de l'essence même du concept *d'inter*subjectivité. Pour que les représentations de la réalité exprimées par les élites gouvernantes soient socialement légitimes, elles doivent être conçues en fonction des compréhensions dominantes de la société au sein de laquelle elles sont produites (l'imaginaire collectif), faute de quoi elles seront marginalisées, voire ignorées (Fierke 2001: 124). L'interprétation fournie devient donc légitime si elle est validée publiquement par les médias, les universitaires et la population en générale. On peut donc en conclure, à l'instar de Kratochwil, que la réalité « is not the thing described but rather the intersubjective *validity* of a characterization upon which reasonable persons can agree » (1989 : 229, italiques dans l'original) au terme d'un processus éminemment politique (voir Berger 1998). Ce qu'apporte le concept d'intersubjectivité à la compréhension des mythes est donc que la réalité à laquelle ils font référence n'est pas créée de façon isolée par un seul individu ou même un groupe d'individus (aussi renommés, puissants ou influents soient-ils) afin de « vendre » leurs idées à une population passive et ignorante, mais représente plutôt le résultat d'un processus d'interactions sociales au cours duquel les valeurs, préférences et attentes sociétales sont non seulement considérées, mais participent intégralement à la production de significations.

En troisième lieu, la reconnaissance sociale externe à la communauté politique participe également à ce processus. Comme le souligne Ringmar (1996 : 79), l'image qu'une société peut avoir d'elle-même tout autant que ses actions sont ultimement déterminées par les réactions de l'audience à qui les histoires sont adressées. Or, une telle audience ne se limite pas au « nous », mais également au « eux », qu'ils soient catégorisés à titre d'ennemis ou d'alliés, de partenaires ou de rivaux. Les discours associés à la politique étrangère ont ainsi un double effet sur l'identité nationale d'un État : elle représente et génère son contenu (Campbell 1992 : 61). Le discours en politique étrangère définit les caractéristiques internes d'une communauté politique (le « nous ») par l'entremise d'analogies, de métaphores, de symboles ou de récits (d'où émanent les mythes, rappelons-le) et les rapports externes de cette communauté grâce à une différenciation ou une assimilation vis-à-vis des autres communautés politiques. Il s'agit essentiellement de souligner le caractère particulier d'une société en mettant l'accent sur les similitudes de cette dernière vis-à-vis de ses semblables ou, plus encore, vis-à-vis des principales sources de menaces à son existence.

À l'instar de la souveraineté étatique, une reconnaissance externe semble nécessaire à l'affirmation des particularités internes d'une communauté politique. Cette troisième et dernière dimension de la construction sociale des identités nationales demeure essentielle puisqu'elle contribue à les rendre effectifs. Une reconnaissance des rôles, des buts, des valeurs que s'attribue une société par des acteurs extérieurs à celle-ci offre une crédibilité inestimable à l'imaginaire collectif et est garante de son acuité interne. Dans leur recherche de reconnaissance identitaire, les élites d'une communauté politique tenteront non seulement de présenter leur communauté de manière à correspondre aux conceptions exprimées par cette société, mais adapteront constamment celles-ci en fonction des réactions extérieures qui appuient, confortent, menacent ou sont indifférentes à ces conceptions.

Les interactions sociales internationales influent donc sur la constitution des identités nationales de manière difficilement prévisible. Ce type d'influence est central à la fois chez Wendt (1999), dans sa conception des identités de rôles, que chez Kowert (1999) dans sa conception de l'identité externe. Tous deux postulent que les interactions sociales interétatiques (entre autres) participent directement à la constitution des identités nationales qui nécessitent, par définition, l'existence d'un « Autre », d'un référent externe au soi. Ce qui demeure à étayer, en revanche, est l'impact qu'auront de telles interactions sur l'identité, et en particulier sur le mythe. En effet, en tant que référant identitaire et historique « sacré », ce dernier peut, par définition, persister au-delà des conditions propices à son émergence. L'absence de reconnaissance externe contemporaine d'un rôle national donné n'affectera donc pas nécessairement l'acuité de celui-ci au sein de la communauté politique. Si elle apparaît essentielle à son émergence comme mythe, l'interaction sociale internationale n'est sans doute pas nécessaire à sa persistance.

En somme, les récits constitutifs apparaissent fondamentaux à la création d'un sentiment d'appartenance nationale (Anderson 1991; Smith 2001) en ce qu'ils légitiment un ensemble d'idées socialement partagées par une communauté et « créent » cette communauté par rapport aux autres. Les mythes ne représentent donc pas des « mensonges » au sens grossier du terme, mais bien le produit de récits imaginés à propos de soi, dont le pouvoir rassembleur, unificateur les immunise pratiquement contre les entreprises de « rectification » historique. La nature des mythes qu'entretient une communauté politique témoigne donc des principes moraux rassembleurs et distincts qui l'unit, c'est-à-dire l'essence même de son identité nationale.

2. L'identité libérale du Canada

Avant de procéder à l'examen de certains mythes en politique étrangère canadienne, une description du contexte culturel plus vaste au cours duquel ils furent construits mérite d'être effectuée, ne serait-ce que sommairement. Le principal élément identitaire entretenu par les élites politiques canadiennes, chéri par les citoyens et reconnu parmi la communauté internationale, est sans doute celui de son cosmopolitisme, sacré par la notion de « multiculturalisme ». Mais il s'agit d'un trait relativement récent, hérité de principes philosophiques libéraux.

Le Canada a cherché à se définir par altérité face à l'Angleterre et aux États-Unis. Il s'agit, d'une part, d'une lente et progressive acquisition de son indépendance politique par rapport à la « mère patrie » britannique et, d'autre part, de la création du pays, puis de la préservation de la souveraineté et de l'indépendance (définie en termes politique, économique et culturel) vis-à-vis de la plus grande puissance mondiale. Les deux dimensions ont été largement documentées par les historiens. Dans le premier cas, si le Canada s'est élevé au rang d'État indépendant, affirme le discours identitaire dominant, c'est en grande partie grâce à sa contribution militaire aux deux Guerres mondiales : le Canada a alors laissé derrière lui son statut de Dominion, une volonté appuyée par celle de Londres de laisser ses anciennes colonies voler de leurs propres ailes.

L'attachement à l'Empire britannique (puis au Commonwealth) et le rôle des interventions militaires dans l'affirmation identitaire sont donc deux éléments fortement présents dans les conceptions du monde des élites canadiennes aux débuts du XX^e siècle. Pour l'historien Desmond Morton (1999: 145), par exemple: « Nations, claimed the French philosopher Ernest Renan, are built from the experience of doing great things together. For Canadians, Vimy Ridge was a nation-building experience. For some, then and later, it symbolized the fact that the Great War was also

Canada's war of independence even if it was fought at Britain's side against a common enemy. » Inutile de rappeler qu'une expérience aussi traumatisante dans la quelle 60 000 Canadiens perdirent la vie et 172 000 furent blessés aurait pu être (et fut, quoi que de façon marginale) interprétée d'une toute autre manière.

Dans le second cas, le processus de différenciation identitaire par rapport à la société américaine n'a jamais cessé, au point où certains affirment que « la politique étrangère est un acte perpétuel d'antiaméricanisme, puisque son principal objectif est de préserver l'identité et de veiller aux intérêts d'une entité politique distincte sur le continent nord-américain » (Nossal, Roussel et Paquin 2007 : 278). Résultat même d'une crainte d'annexion par la force, l'État canadien s'est par la suite inquiété d'être absorbé non plus de manière coercitive par les États-Unis, mais plutôt par le jeu des forces du marché économique et culturel qui se traduiraient, ultimement, par l'intégration politique du Canada à l'Union. Ainsi, pour George Étienne Cartier, les colonies britanniques étaient condamnées, aux lendemains de la guerre de Sécession américaine, au dilemme suivant : « obtain British North American Confederation or be absorbed in an American Confederation » (cité dans Moffett 1972 : 23); quelques décennies plus tard, le premier ministre Robert Borden misa sur cette même crainte d'annexion afin de remporter les élections fédérales de 1911.

Depuis la fin des années 1990, la crainte d'une intégration aux États-Unis a de nouveau refait surface, cette fois essentiellement à la faveur des débats sur la sécurité du continent (notamment sur le « périmètre de sécurité nord-américain »). Il est donc compréhensible que l'identité nationale canadienne se teinte d'un puissant désir de se distinguer vis-à-vis des États-Unis et de maintenir (discursivement) une distance qui témoigne de son indépendance, particulièrement. Ce désir se reflète inévitablement dans ses mythes nationaux.

Le fédéralisme canadien témoigne de cette double dynamique identitaire. Il s'agissait, pour les Pères de la Confédération, de mettre en place un système politique adaptant le modèle britannique à la réalité politique canadienne et, surtout, d'éviter les « faiblesses » du républicanisme américain. Les élites politiques canadiennes craignaient effectivement qu'une situation similaire à celle de la guerre de Sécession ne se produise au Canada. Cette menace est particulièrement saillante pour une société comme le Canada en raison de sa nature bi- ou plurinationale (selon que l'on considère ou non les peuples autochtones, les Acadiens, les Québécois, ou encore les Canadiens français comme une nation). Cette seconde dimension rend central l'impératif d'unité nationale dans le processus de construction sociale de l'identité canadienne, les nombreuses crises politiques internes servant d'exemples notoires en la matière.

Toutefois, ce n'est qu'à partir du milieu du XX^e siècle qu'une politique biculturelle s'est véritablement mise en place. Auparavant, les peuples anglais et français ont évolué de manière parallèle plutôt que commune, s'appropriant ainsi l'expression des « deux solitudes » (MacLennan 1963 [1945]). Comme le souligne Ramsey Cook (1995: 216), « [m]ost English-Canadian provinces, in sharp contrast to Quebec, acted on the principle that Canada was, or ought to be, a culturally homogeneous nation. » Ce sont plutôt des Canadiens français, comme George Étienne Cartier et Henri Bourassa qui ont refusé l'assimilation et préféré la « dualité culturelle » comme fondement du nationalisme canadien (voir Smiley 1967).

Avec la Révolution tranquille au Québec et l'affirmation des aspirations nationalistes de la province, le gouvernement fédéral a finalement réagi en proposant un modèle identitaire qui

réponde simultanément aux besoins de distinction internationale et d'unité nationale. Il s'agit du cosmopolitisme (par opposition au communautarisme) ou, autrement nommé, du pluralisme libéral, de la mosaïque culturelle, ou du multiculturalisme. L'incarnation la plus importante de cette vision est sans aucun doute la Charte des Droits et Libertés du Canada. Elle inscrit les droits individuels au cœur de la conception de l'État de droit et rend les tribunaux, dont la Cour Suprême du Canada, l'ultime juge de son interprétation. La Charte a servi – et sert toujours – de fondement au nationalisme libéral, en partie pour contrer le mouvement indépendantiste québécois, dont le nationalisme se fonde plutôt sur le droit à l'autodétermination des peuples, et donc à une certaine primauté des droits collectifs.

D'autres symboles ont également participé à l'affirmation de l'identité canadienne sur des bases de pluralisme culturel. Citons la mise sur pied de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1963-1971) ainsi que l'adoption d'un drapeau national (1965) et de la Loi sur les langues officielles (1985). Ces derniers, combinés aux droits linguistiques compris dans la Charte et à la présence de nombreux Canadiens français au sein du gouvernement fédéral, ont été, dans les mots d'Alan Cairns (1986 : 63), « driven by a need to construct new symbols and new practices within governments and between governments and linguistic communities, which would restore the faltering allegiance of Québécois to the central government and federal Canada. »

Ce renouveau du nationalisme libéral canadien doit son existence en grande partie au premier ministre Pierre E. Trudeau. Il a inspiré de nombreux Canadiens et tenté de remodeler la fédération de manière à contrer le nationalisme québécois. Pour illustrer le changement de sa vision, Samuel V. LaSelva compare sa conception du nationalisme à celle de Sir John A. Macdonald.

For Macdonald, sovereignty ideally resided in Parliament; for Trudeau, in the individual. Macdonald feared federalism; Trudeau celebrated the pluralism that federalism brings. Moreover, Trudeau also embraced multiculturalism, and multiculturalism bears no resemblance at all to Macdonald's idea of Tory union. [...] Just as important is the extent to which Trudeau's vision of the future has captured the public imagination of Canadians. In Trudeau's constitutional vision, the past is another country and the future is a liberal utopia (IaSelva 2004: 23).

L'utopie ne s'est jamais concrétisée,⁵ mais son impact sur l'identité canadienne demeure manifeste.

Souvent associée à la postmodernité, cette vision libérale de communauté politique, selon Jacques Beauchemin (2003 : 47), « fait de la reconnaissance du pluralisme identitaire son fer de lance. Elle est traversée de préoccupations en faveur de l'égalité citoyenne que garantissent les chartes de droits et que traduit, sur le plan éthique, une volonté d'ouverture à l'altérité. » Toutefois, comme le souligne plus loin l'auteur, le cosmopolitisme n'est pas sans fondement communautariste : il implique une « nécessaire fermeture de la communauté politique » d'une part, et, d'autre part, il formule un « projet éthico-politique » à caractère fortement culturel, « susceptible de rallier ses membres autour d'un projet de mise en commun » (Ibid : 49-50).

⁵ Si les deux tentatives de référendum sur l'indépendance du Québec se sont certes soldées par la victoire du fédéralisme, reste que le Bloc québécois et le Parti québécois demeurent des partis politiques populaires pour bon nombre de Québécois. Qui plus est, le modèle d'intégration multiculturelle vanté par le gouvernement canadien semble éprouver certaines difficultés. À ce sujet, voir Reitz et Banerjee (2007).

Autrement dit, même s'il est par définition ouvert à la pluralité culturelle, le cosmopolitisme implique un « nous » et un « eux » bien définis. Il procède donc d'une nécessaire exclusion par la différenciation opérée par des récits promulguant des particularismes internes.

Les fondements actuels de l'unité nationale canadienne, qualifiés de polyethniques et multinationaux par Gwyn (1995) et Kymlicka (1995), contribuent donc à définir ce que signifie être « Canadien » et, conséquemment, influent forcément sur la nature des mythes en PEC. La longue liste des principes libéraux qui décrivent la société canadienne comprend notamment la démocratie, la liberté individuelle, les droits de la personne, le respect des minorités, la primauté du droit, et est accompagnée de principes attitudinaux, dont la tolérance, le respect de la diversité, la volonté de compromis, etc. (Stairs 2003 : 247).

Toutefois, puisque ces principes sont partagés par plusieurs autres sociétés libérales, dont les États-Unis, les Canadiens ont cherché à définir plus précisément les éléments identitaires qui les distinguent. Le cosmopolitisme canadien, plus souvent appelé multiculturalisme afin de le distinguer du «*melting pot*» américain, représente le principal élément de cette distinction culturelle.

Lyon et Tomlin (1979 : 77) parlent d'une « obsession » canadienne (et plus particulièrement parmi les Canadiens anglais) de se distinguer des Américains. C'est ce qui aurait motivé le gouvernement fédéral à tenter de projeter une image positive et indépendante sur la scène internationale, voire même d'en faire une fin en soi. On peut ainsi en conclure que les mythes nationaux offrent une avenue propice à l'analyse de la substance même de la politique étrangère canadienne, plutôt que son instrumentalisation à des fins politiques. Les mythes eux-mêmes ne peuvent être « utilisés » à des fins utilitaristes, mais incarnent en revanche un produit identitaire de l'exercice même de la politique étrangère des États. Certains politologues et sociologues se sont d'ailleurs penchés sur la relation entre la grande stratégie canadienne et le libéralisme qui caractérise sa culture politique interne. David G. Haglund (2000: 94) affirme par exemple que l'un des traits caractéristiques de la grande stratégie canadienne, qui découle du fait de la projection de la culture politique (qu'il postule), est son

emphasis upon inclusiveness (and its assumption that this must mean negotiation and the search for compromise), and because of the stress it places on conflict management, cooperative security can be linked to a Canadian foreign-policy style that is synonymous with a Pearsonian tradition itself characterized by a distrust of dogma, and abhorrence of grand designs, a belief in compromise, and a disposition towards pragmatism — all attributes that Denis Stairs holds to be derivative of a domestic political culture whose "ultimate origin…lies in the application of the basic principles of liberalism to the governance of a polity composed of too few people, of too heterogeneous a composition, living in a space too large, with a topography too varied" (Haglund cite Denis Stairs 1982: 684-685).

L'étude de la combinaison des trois composantes susmentionnées (distinction internationale, unité nationale et libéralisme politique) dans la construction identitaire inhérente à la conduite de la politique étrangère canadienne n'a toutefois pas été entreprise jusqu'à présent. Trois des mythes nationaux les plus répandus dans la documentation normative des mythes en PEC nous

⁶ Gad Horowitz (1966 : 156) offre une vision différente de la culture politique canadienne, affirmant que c'est sa dimension « conservatrice », héritée de la Grande-Bretagne, qui, une fois mêlée au libéralisme dominant, en a façonné la nature de manière unique en Amérique du Nord, expliquant de ce fait la prédisposition culturelle du Canada à adopter une approche internationale misant sur le compromis, la médiation, le pragmatisme et le maintien de la paix.

semblent propices à un tel examen. Faute d'espace toutefois, nous ne pourrons pas rendre justice à la complexité et au détail historique nécessaires à la démonstration de chacune de ces composantes identitaires à travers le processus analytique (à trois étapes) décrit plus haut. Nous mettrons plutôt l'accent (bien que sommairement) sur l'une de ces dimensions, la fonction de renforcement de l'unité nationale exercée par les mythes en PEC.

3. Trois mythes en politique étrangère canadienne: le « Paisible royaume», le « Champion du maintien de la paix » et le « Médiateur »

Un auditeur critique du discours sur la politique étrangère canadienne pourrait identifier de nombreuses images répétées à satiété par les différents intervenants (politiciens, journalistes, experts) qui n'ont que peu à voir avec les « faits » historiques (au sens matérialiste du terme), et qui renvoient bien souvent à un passé lointain. Pour les fins de cette analyse, l'idée du « paisible royaume » sera d'abord abordée, suivie de celle du « champion du maintien de la paix », doublée de son corollaire, celle du Canada comme « médiateur » par excellence. Avant de suggérer des pistes de réflexion quant à la fonction identitaire de renforcement de l'unité nationale qu'elles remplissent, il convient d'abord de mettre en lumière le processus de construction sociale duquel elles émanent.

Le « paisible royaume »

Le premier grand mythe étudié correspond à l'image du Canada comme « paisible royaume » habité par un « peuple non militaire », proposée par l'historien George Stanley (1974 [1954]). Bien que cette image ait été contredite par de nombreux faits matériels – connus des historiens et qui permettent ironiquement de classer le Canada parmi les pays les plus belliqueux du monde⁷ – il ne s'agit pas ici de prouver le caractère illusoire du « paisible royaume », mais d'expliquer le processus par lequel il a vu la jour, s'est ancré dans la psyché collective et y a persisté jusqu'à aujourd'hui.

Le « paisible royaume » peut être perçu comme une conséquence déterministe de l'histoire et de la géographie. Trop grand pour être défendu efficacement, trop isolé pour être menacé, le Canada a longtemps été « indéfendable et invulnérable » (Morton; 1982). Situé hors des grands axes de conflit et bénéficiant du soutien de protecteurs puissants et bienveillants, le Canada moderne n'a jamais subi d'invasion, d'occupation ni d'agression. Lorsqu'ils se sont résolus à faire la guerre à l'étranger, les dirigeants politiques canadiens l'ont fait, selon l'interprétation historique orthodoxe, à contrecoeur et en trouvant une consolation dans la certitude de défendre une cause juste. En effet, pour plusieurs historiens, la défense nationale ne préoccupe les décideurs politiques que lors de crises internationales soudaines, moments où le gouvernement amorce une campagne de réarmement rapide afin de compenser pour les années de négligence passées. La raison est simple : l'expérience historique (i.e., les deux guerres mondiales et la guerre froide) a enseigné aux Canadiens qu'ils avaient le privilège de pouvoir regarder le monde avec les yeux de ceux qui n'ont jamais connu la nécessité de lutter pour survivre (Morton 1987 : 629).

Cette interprétation du caractère non-militaire de la communauté politique canadienne est toutefois discutable dans la mesure où l'« expérience historique » est loin d'être donnée ou fixe

⁷ Le Canada a pris part à titre de belligérant aux huit conflits armés suivants, pour une moyenne d'une guerre tous les vingt ans : Guerre d'Afrique du Sud (1899-1901); Première Guerre mondiale (1914-1918); Intervention en Russie (1919); Seconde Guerre mondiale (1939-1945); Guerre de Corée (1950-1953); Guerre du Golfe persique (1990-1991); Guerre du Kosovo (1999); Guerre en Afghanistan (depuis 2001).

et assimilée de manière objective. Après tout, l'Allemagne et le Japon chérissent depuis l'aprèsguerre des cultures stratégiques anti-militaristes après avoir « expérimenté » une histoire à l'opposé de celle du Canada (à ce sujet, voir Berger 1998). L'ancien conseiller politique Roy Rempel (1996 : 198-206) offre une autre explication de l'anti- ou du non-militarisme canadien : c'est le discours « libéral-idéaliste » dominant en PEC qui a contribué à ancrer et à entretenir un sentiment d'invulnérabilité parmi les Canadiens, sentiment énoncé dans les récits historiques des élites politiques affirmant le caractère pacifique des Canadiens, désintéressés de la guerre.

Cette perspective semble plus compatible⁸ avec l'idée que c'est de l'*interprétation* de l'expérience historique canadienne qu'émane le mythe du « paisible royaume », et non des « faits » historiques indépendants de celle-ci. De ce point de vue, considérons l'interprétation offerte par Escott Reid en 1927, alors éditeur de la *Trinity University Review* (et futur haut fonctionnaire aux Affaires étrangères) : « Preparedness for national defence has never yet brought a feeling of security to nations and it never will. It brings nothing but insecurity and fear and, as a result, war » (cité dans Eayrs 1967 [1964]: 110). Cet état d'esprit prit la forme d'un sentiment isolationniste au cours de l'entre-deux-guerres, période où la classe politique canadienne s'entendait pour concevoir l'Europe comme le « tourbillon du militarisme » (Morton 1999 : 169) et affirmer que le Canada devait éviter de participer à un nouveau bain de sang sur le vieux continent.

Comment cette conception anti-militariste est-elle conciliable avec la participation canadienne aux deux guerres mondiales et, au surplus, à l'enthousiasme populaire au début de chacune de ces interventions militaires? Les discours offerts par les premiers ministres de l'époque permettent de saisir le teneure des compréhensions partagées autant par ceux qui les énoncent que par ceux qui les acceptent. Le 14 août 1914, le premier ministre Borden énonça comme suit la décision de son gouvernement d'entrer en guerre :

[U]nfortunately, they [the Germans] are dominated at present time by a military autocracy. [...] [T]his Dominion [is determined] to support the mother country and the other dominions which are bound together by the strongest possible ties, the ties of absolute British liberty and of perfect self-government...As to our duty, we all are agreed: we stand shoulder to shoulder with Britain and the other British dominions in this quarrel. Not for love of the battle, not for lust of conquest, not for greed of possessions, but for the cause of honour, to maintain solemn pledges, to uphold principles of liberty, to withstand forces that would convert the world into an armed camp (Borden 2004 [1914]: 98-99).

C'est donc au nom des principes de liberté et contre le militarisme rejeté par l'Empire britannique que fut articulée la participation canadienne à la Première Guerre mondiale.

Le mythe du « paisible royaume » fut renforcé au milieu des années 1960 par une intelligentsia nationaliste anglophone se dressant contre l'américanisation du Canada. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, une relation étroite s'est tissée entre le Canada et les États-Unis, soutenue par une intégration économique, politique et culturelle croissante. Plus encore, ce rapprochement (ou, plutôt, ce réalignement) s'est opéré au moment même où les liens avec la mère patrie britannique se dissipaient. Pour Ryan Edwardson (2003 : 131), ce phénomène a engendré une profonde « anxiété nationaliste anglaise », doublée d'une inquiétude à l'égard des actions et des

⁸ Nous n'endossons toutefois pas l'opinion de Rempel quant au caractère inapproprié (ou approprié) de cette interprétation « libérale-idéaliste ».

idées qui émanaient alors de « l'empire » américain, dont le maccarthysme et la glorification de la culture militaire. Était ainsi lancée, en réaction à cet « Autre » américain, une offensive pour non seulement « racheter le Canada » (buying back Canada), c'est-à-dire recouvrir le contrôle de l'économie nationale (une initiative appuyée par 60 pourcent des Canadiens en 1967), mais également pour retrouver prise sur sa destinée en faisant une distinction claire entre le Canada et les États-Unis : sous l'impulsion de personnalités du monde artistique, médiatique et universitaire « ...Canada was to be a better America, a moral society with a developing welfare state, a moral society of multiculturalism, understanding and peaceful solutions to...the world's problem. [...] Anti-Americanism contrasted the Canadian "Peaceable Kingdom" to a violent, socially crumbling America of race riots, ghettoization of the poor, and Nixon's debacles in Vietnam and Watergate » (Ibid : 139).

Cette image d'un Canada pacifique n'est toutefois pas l'apanage du mouvement nationaliste anglais des années 1960. Elle s'est propagée au-delà de ce mouvement, portée par les activités du centenaire de la Confédération et de l'Exposition universelle de 1967. Elle s'ancre et persiste d'ailleurs si bien que, en 1996, seulement 2 pourcent de la population canadienne affirme que les questions militaires et de défense constituent des enjeux importants pour le Canada (Ipsos Reid, 1996).

L'image du « paisible royaume » est également perceptible dans le « nouvel » environnement post-11 septembre 2001, alors que le Canada souhaite concilier ses valeurs fondamentales de paix et son rejet du militarisme avec les exigences de sécurité de son allié américain. L'image est ainsi réifiée et mise à profit dans la toute première politique de sécurité nationale du Canada. *Protéger une société ouverte* vise à préserver le caractère multiculturel et tolérant qui définit le Canada selon ses élites, objectif soutenu en 2005 par 54 pourcent des Canadiens. Surtout, cette politique entend appliquer en politique étrangère les qualités mêmes de sa société. Concrètement, il s'agit de mettre l'expérience canadienne – celle d'une société démocratique ouverte et pacifique – au service d'États déliquescents, afin d'y instaurer un climat paisible, l'ordre et un bon gouvernement (Canada 2004 : 4-6, 53).

Cette initiative post-2001, qui s'inscrit dans la lignée de l'attachement canadien envers la sécurité humaine et la responsabilité de protéger, renforce l'image d'un Canada pacifique. Qualifiant l'« approche canadienne » en matière de politique étrangère, l'Énoncé de politique internationale du Canada (2005 : 4) est sans équivoque sur les intentions du pays: « Le Canada a appris à faire des compromis réels et basés sur des principes, qui réunissent autour d'une cause commune des groupes et des intérêts disparates. Aucune circonstance ne justifie le recours à la violence comme instrument de changement politique, de l'intérieur comme de l'extérieur. » Cette image d'un Canada pacifique est d'autant plus forte qu'elle fut appuyée, en 2004, par le Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan. Ce dernier souligna effectivement qu'en raison de son harmonieuse diversité culturelle, le Canada constitue rien de moins qu'une « mini-ONU », un pays « multilatéraliste-né » dont la contribution à la paix mondiale, calquée sur sa propre image, est « précieuse » pour les Nations unies (Annan, 2004). L'ONU joue donc ici un rôle similaire à celui de l'Empire britannique au début du 20e siècle dans la reconnaissance de la conception de soi non-militariste projetée par le Canada.

⁹ Selon une étude du Centre d'information et de recherche du Canada, en 2005, 54 pourcent des Canadiens estiment que les droits et libertés fondamentaux doivent être préservés dans les efforts du Canada pour lutter contre le terrorisme (CRIC, 2005).

Le « champion du maintien de la paix »

La seconde image mythique qui marque la PEC est celle du « champion du maintien de la paix ». Le rôle du Canada, lors de la Crise de Suez et l'obtention du prix Nobel de 1957 par Lester Pearson ont servi de catalyseur à la création d'un discours encore largement répandu parmi les dirigeants et dans la population, discours qui correspond bien à la définition d'un mythe : « Its meaning is no longer contested and originally existing competing discourses accompanying this event are now little known and rarely, if ever, invoked » (Thomsen et Hynek 2006 : 850).

Ainsi l'image d'un Canada « gardien de la paix » a-t-elle fait son chemin, permettant au ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, d'affirmer que « pour de nombreux Canadiens et pour le monde, le maintien de la paix est un élément fondamental de notre identité nationale » (Graham, 2002). Cet attachement proprement canadien au maintien de la paix faisait également partie du discours de la Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Barbara McDougall, en 1993 : « Les Canadiens croient que nous avons inventé les missions de maintien de la paix. Non seulement nous les avons inventées, mais nous comptons parmi leurs défenseurs les plus actifs [...] » (McDougall 1993). Il était même bien présent dans le discours de Pierre E. Trudeau, qui a pourtant fait passer le maintien de la paix au dernier rang dans l'ordre des priorités de la politique de défense du Canada en 1971. À peine un an plus tard, il en faisait en effet toujours l'apologie : « Le Canada professe l'amélioration du bien-être de tous, le règlement des différends par la raison et non par la force, la pratique de la tolérance [...]. Le Gouvernement, conséquemment, continuera de participer pleinement aux efforts de paix pour le bien-être des peuples partout dans le monde » (Trudeau, 1972).

Ces discours reflètent bien comment les interventions de maintien de la paix aujourd'hui associées à « l'Âge d'or » de la PEC ont forgé l'image que le Canada entretient de lui-même. Cette perception, il convient de le souligner, est chez la plupart des Canadiens celle d'un « champion» agissant dans le cadre d'opérations *traditionnelles* de maintien de la paix, c'est-à-dire telles que conçues dans les années 1950 : une force d'interposition non combattante, déployée sous l'égide des Nations unies, opérant avec l'accord des belligérants.

C'est cette image qu'ont entretenue les Canadiens et qui a permis au gouvernement de recevoir leur appui pour ses interventions militaires en Somalie et en Bosnie, pour ne nommer que celles-là. La mission en Afghanistan brouille ce mythe bien établi. La nécessaire dimension de combat qu'elle renferme est clairement soulignée par le gouvernement Harper et les médias et provoque une crise de légitimité chez une population pour qui les activités *traditionnelles* de maintien de la paix ont toujours la cote (Martin et Fortmann 2001; CDFAI 2004 : 26; Létourneau et Massie 2006). Ces activités, d'ailleurs, sont si étroitement associées aux interventions canadiennes que, lors de la crise qui secoua le Liban à l'été 2006, c'est le Conseil des ambassadeurs arabes qui exhorta le gouvernement Harper à revenir à la « position traditionnelle canadienne » afin de conserver sa crédibilité au Proche-Orient (Buzzetti 2006).

Force est donc de constater le rôle joué par ce mythe comme référent identitaire par rapport auquel les interventions militaires contemporaines du Canada sont jugées. L'expression « rôle traditionnel » du Canada revient constamment dans le débat sur la mission canadienne en

¹⁰ Le Livre blanc sur la défense de 1970 affirmait en effet que "[p]our de nombreuses raisons, l'activité dans le cadre du maintien de la paix n'a plus autant d'utilité et d'efficacité que naquère" (Canada 1971 : 6 et 18).

¹¹ L'attachement des Canadiens au rôle traditionnel de maintien de la paix du Canada est démontré par de nombreux auteurs, dont Desmond Morton (1992), Pierre Martin et Michel Fortmann (1995), ainsi que Evan Potter (2002). Notons qu'il s'agit bien d'un attachement à une *image*, puisque le Canada se situe actuellement au 59e rang des contributeurs aux missions de paix des Nations unies. Ainsi, hier comme aujourd'hui, certains ont vivement critiqué l'importance acquise par ces activités dans la politique de défense canadienne (Granatstein 1992, 2004 et 2007; Maloney 2002).

Afghanistan. Ceci est compréhensible. En décembre 2007, seuls 28 pourcent de la population canadienne percevaient la mission de leur pays en Afghanistan comme une opération de paix, contre 47 pourcent qui estimaient qu'il s'agit d'une guerre (un autre quart s'affichait incertain) (Angus Reid 2007). Si les mythes de gardien de la paix et de paisible royaume sont aussi probants dans l'imaginaire collectif canadien que nous le croyons, ils permettent certainement de mieux comprendre pourquoi une majorité de la population canadienne souhaite le retrait immédiat des Forces canadiennes d'Afghanistan. Il semble improbable que la situation changera dans un avenir rapproché. Le rôle que devraient jouer les militaires canadiens en Afghanistan est constamment articulé en fonction de ces mêmes référents identitaires. Le gouvernement Harper a ainsi fait appel à une firme de marketing qui l'avisa que le « plus grand défi consiste à modifier la perception voulant que la nature de la mission actuelle en Afghanistan constitue un changement substantiel par rapport à la tradition canadienne en matière de maintien de la paix » et qui lui conseille de présenter l'intervention militaire de manière à dresser un parallèle avec la « tradition de maintien de la paix » du pays (Gagné 2008).

Le « Médiateur »

La troisième image mythique est celle du « médiateur », corollaire de la seconde. Cette image complète bien celle du « champion du maintien de la paix », le rôle traditionnel de maintien de la paix exigeant fondamentalement de s'interposer et donc d'exercer une fonction de *médiation* entre les parties belligérantes à un conflit. Au-delà de l'attachement canadien pour le maintien de la paix, cependant, le Canada « médiateur » s'est affirmé en d'autres occasions, permettant à l'image mythique que l'on connaît de voir le jour.

Il est possible de situer la naissance du rôle de médiateur du Canada dans les années 1920, lors de la crise entourant le renouvellement (avorté) de l'alliance anglo-japonaise (Johnson et Lenarcic 1996 : 93-95). La cristallisation de cette image est cependant survenue au début de la Seconde Guerre mondiale, alors que Mackenzie King se percevait comme un interprète entre l'Angleterre en guerre et les États-Unis encore neutres (Haglund 2000 : 34-44). Peu importe que Britanniques et Américains n'aient certainement pas eu besoin d'un tel interprète et que les rares expériences de King se soient avérées frustrantes et pénibles, l'image du « médiateur » s'est ancrée dans la psyché canadienne. Au cours de la guerre froide, le gouvernement canadien prit certaines initiatives, comme la visite de Pearson à Moscou en octobre 1955, pour tenter de réduire les tensions entre l'Est et l'Ouest. Très modestes dans les faits, ces initiatives devaient rapidement prendre une ampleur démesurée dans le discours sur la politique étrangère, forgeant l'image séduisante, bien reçue des Canadiens, selon laquelle leur pays servait de médiateur désintéressé entre les deux superpuissances (Nossal, Roussel et Paquin 2007 : 114-116).

Aujourd'hui encore, cette image persiste et bénéficie même d'une certaine reconnaissance internationale. En février 2001, c'est par exemple le Président Vladimir Putin qui demandait aux Canadiens de jouer les intermédiaires entre la Russie et les États-Unis dans le dossier épineux du projet de défense antimissile – requête qu'a toutefois déclinée le Premier ministre Chrétien. À l'été 2006, l'opinion canadienne reprochait au premier ministre Stephen Harper de défendre une position trop ouvertement pro-israélienne lors de la guerre du Liban, ce qui, aux dires de Bill Graham, alors chef intérimaire du Parti libéral, allait à l'encontre de son « rôle traditionnel » de médiateur : une politique étrangère « juste et équilibrée », selon lui, signifie avant tout « réconcilier des ennemis » (Graham 2006). Il s'agit donc d'une conception de soi résistant à

l'épreuve du temps, si l'on considère que le Canada a joué, dans les faits, ce rôle au Proche-Orient pour la dernière fois au moment de la crise de Suez, en 1956. Néanmoins, les appels de plus en plus importants aujourd'hui en faveur d'une négociation avec les Talibans et autres insurgés en Afghanistan vont également dans le sens de cette image. Le rapport du *Groupe d'experts indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan penche d'ailleurs dans ce sens* :

Tôt ou tard, pour qu'une paix réelle et stable s'établisse en Afghanistan, il faudra que les citoyens afghans — ceux qui sont divisés depuis des générations en raison d'appartenances tribales, régionales ou politiques différentes — trouvent le moyen de se réconcilier durablement sur les plans politique et social. [...] Avec cet objectif bien précis en tête, les autorités afghanes doivent établir des règles de base en vue de préparer ces négociations. Le Canada doit contribuer à l'amélioration de la gouvernance en Afghanistan en facilitant, dans la mesure du possible, le difficile processus de réconciliation (Manley 2008 : 19).

Albert Legault et Manon Tessier donnent une première indication de l'origine du mythe concernant le maintien de la paix, à travers un raisonnement qui peut aussi bien s'appliquer à ceux du « paisible royaume » et du « médiateur ». Pour les auteurs, cette attitude de la population et des dirigeants canadiens serait le prolongement de leur « caractère national » :

Les Canadiens ont fini par croire que leur « caractère national » les prédisposait à la pratique du maintien de la paix. Les qualités de tolérance, de compromis, de négociation et de respect des différences régionales dont ils usent quotidiennement dans la gestion de leurs politiques internes, notamment sur le plan constitutionnel, se trouvent transposées sur le plan international. Dans ces conditions, elles deviennent une « extension naturelle » du style canadien en faveur du maintien de la paix (Legault et Tessier 1999: 75).

On retrouve une idée similaire chez Joseph Jockel (1994 : 20), qui ajoute que ces prédispositions à la tolérance, au compromis, au multiculturalisme et au bilinguisme constituent des atouts pour la réussite des missions de maintien de la paix. Mêmes les documents gouvernementaux sont explicites sur cette relation entre maintien de la paix et les « valeurs canadiennes ». Par exemple, selon les auteurs du *Livre blanc sur la défense de 1994*:

Nous sommes les héritiers d'une remarquable tradition de service à l'étranger, et fiers du prix Nobel de la paix décerné à Lester Pearson. Au-delà de l'insigne honneur qu'il rendait à ce grand Canadien, il marquait aussi la reconnaissance de la nouvelle personnalité de notre pays sur la scène internationale. Trente ans plus tard, les Canadiens ont eu de nouveau l'occasion de s'enorgueillir de leur contribution à la cause de la paix, lorsque le prix Nobel est venu saluer l'oeuvre des soldats de la paix. La coopération multilatérale pour la sécurité n'est pas seulement une tradition pour le Canada, c'est aussi l'expression de ses valeurs à l'échelle internationale (Canada 1994 : 28).

Si les mythes qui animent la PEC correspondent au prolongement international de « valeurs nationales », ils peuvent donc être considérés comme l'expression d'une identité nationale, inhérente à la pratique de la politique étrangère. Cette hypothèse est conforme à la logique constructiviste employée ici. Mais le problème demeure entier : pourquoi la projection de ces

valeurs libérales génère-t-elle des mythes au sens normatif du terme? En d'autres mots, quelles fonctions exercent les mythes nationaux dans la pratique d'une politique étrangère nécessairement identitaire?

4. Les mythes au service de l'unité nationale

Conformément à la logique de l'approche constructiviste adoptée ici, les mythes de « paisible royaume », de « champion du maintien de la paix » et de « médiateur », considérés en tant que produits de significations collectivement partagées émanant de (re) productions identitaires, ont pour fonction première de renforcer l'unité nationale en fournissant des référents historiques et identitaires communs au sein de la communauté politique canadienne. 12

L'unité nationale est une priorité en politique étrangère canadienne depuis les premiers mandats du gouvernement de W. L. Mackenzie King (Reid 1986 [1937]). Elle réapparaît périodiquement dans les documents d'orientation du gouvernement, que ce soit le Gray lecture de Louis St-Laurent (1947), le Livre blanc de 1970 sur la politique étrangère (Canada 1970 : 11) ou encore le Livre vert de 1985 (Clark 1985 : 3). En fait, affirmer que les mythes du « paisible royaume », du « champion du maintien de la paix » ou du « médiateur » servent cet objectif n'a rien de bien original. Plusieurs auteurs ont, en effet, avancé cette hypothèse. Par exemple, Joseph Jockel écrivait en 1994 :

It is especially striking how powerful this enthusiasm for peacekeeping has extended right across the country, especially transcending the often troubled linguistic line: peacekeeping is championed by English Canadians and Québécois alike. During Canada's most recent constitutional travails, which coincidentally peaked with the celebration of the country 125th birthday in 1992, federalist [...] repeatedly invoked image of Canadian peacekeepers to bolster national pride and unity (Quebec sovereignists have emphasized, for their part, that a prime task of armed force of a sovereign Quebec would also be to contribute to UN peacekeeping operations.) (Jockel 1994: 18-19)

Ainsi, les interventions militaires canadiennes sous la bannière du maintien de la paix renforceraient l'unité nationale en constituant un objet de fierté tant pour la communauté anglophone que francophone et en leur offrant un projet international commun. Toutefois, au-delà de telles généralités, bien peu de choses ont été écrites sur le sujet. Il y a donc lieu de pousser l'examen de la relation un peu plus en profondeur. Plusieurs explications touchant au lien entre une politique étrangère composée d'images mythiques et l'unité nationale peuvent être posées.

Une première explication serait, d'après Legault et Tessier, que les Canadiens sont tentés de voir les valeurs internationales axées sur la paix comme un prolongement des valeurs qui seraient au cœur de la vie politique nationale. Déterminer si ces valeurs sont effectivement ancrées dans l'ethos canadien est, ici, secondaire. En fait, il serait probablement plus juste d'affirmer que la tolérance, la promotion du multiculturalisme, le respect de la différence ou la recherche du compromis sont autant, sinon plus, des idéaux à atteindre que des traits historiques. En ce sens, ces images participent à une boucle de rétroactivité : elles ne sont pas

¹² Rappelons que, pour des raisons d'espace, nous laissons de côté les problématiques de la nécessaire reconnaissance de l'identité nationale sur la scène internationale (Ringmar 1996) et, partant, de la distinction nationale par rapport aux Etats-Unis dans l'exercice de la politique étrangère du Canada.

seulement l'expression de « valeurs nationales », mais elles contribuent aussi à les renforcer dans la société.

Ce renforcement sert les impératifs d'unité nationale de plusieurs façons. Premièrement, il renvoie à la société canadienne une image fondamentalement positive d'elle-même, ce qui ne peut que solidifier le sentiment d'attachement et de fierté. Deuxièmement, il permet d'entretenir un espoir quant à la découverte d'une solution définitive, équitable et satisfaisante pour tous à l'éternel problème constitutionnel. Après tout, si ce pays a porté les valeurs de compromis et de tolérance à un degré si élevé qu'il peut maintenant se permettre de les exporter ou de les enseigner aux autres sociétés, pourquoi se révélerait-il finalement incapable de résoudre ses propres problèmes? Troisièmement, ces images sont aussi des vecteurs de culpabilité pour ceux qui remettent en question l'existence du Canada et donc, par extension, qui rejettent les valeurs que porte, au niveau international, ce pays. Pire encore, ceux qui briseront l'unité nationale porteront aussi la responsabilité d'avoir mis fin à une expérience politique longue de 150 ans et dont le reste de la planète peut mesurer les bienfaits. Comme le note Joseph Jockel (1994), la réponse des souverainistes québécois aura simplement été de s'approprier le discours sur le maintien de la paix et d'en faire le cœur de la politique de défense de l'État à naître (voir aussi Roussel et Théorêt 2004). Ceci confirme, en un sens, le succès des mythes en PEC : les Québécois embrassent en très grande majorité les principes et les valeurs associés aux mythes du « paisible royaume », du « champion du maintien de la paix » et du « médiateur »¹³

Une seconde explication repose sur l'idée selon laquelle la guerre et les engagements militaires internationaux ont, historiquement, constitué une source de division entre les communautés anglophone et francophone. S'il est une image qui hante encore les politiciens et les commentateurs canadiens lorsque vient le temps de décider de l'entrée du pays en guerre, c'est bien celle des deux crises de la conscription, en 1917-1918 et en 1942-1944. Aujourd'hui encore, avec la perspective de voir l'engagement des Forces canadiennes en Afghanistan se prolonger, la crainte d'un nouvel affrontement entre les deux groupes linguistiques est palpable dans les milieux gouvernementaux, et certains commentateurs craignent l'effet de l'opposition des francophones sur la fermeté de l'engagement canadien (Granatstein 2007 : 159-162). ¹⁴ En ce sens, la fonction d'un discours axé sur le « paisible royaume » et le « champion du maintien de la paix » serait d'éviter non seulement de ressasser de douloureux souvenirs, mais aussi de nourrir les divisions actuelles (réelles ou potentielles) en traçant un lien entre les querelles passées et présentes. Par exemple, affirmer que l'opposition des Québécois à la Conscription en 1917 est du même ordre que celle qu'ils ont manifesté contre la guerre contre l'Irak à l'hiver 2003 peut servir à démontrer la persistance de la différence entre les communautés francophone et anglophone, et donc leur caractère fondamentalement distinct. C'est d'ailleurs ce qu'a fait le

¹³ Par exemple, questionnés relativement à la présence militaire canadienne en Afghanistan en févier 2007, 71 pourcent des Québécois se sont dits favorables à ce que le Canada ne possède que des forces de maintien de la paix (par opposition à des forces de combat). Ceci contraste avec une moyenne de 52 pourcent parmi les Canadiens hors Québec : Ipsos-Reid (2007).

¹⁴ Au cours de l'année 2006 par exemple, l'appui populaire des Québécois à la mission canadienne en Afghanistan n'a jamais dépassé la barre des 43 pourcent et se situait, en novembre 2006, à moins de 30 pourcent. Il s'agit d'une différence significative comparativement aux Canadiens hors Québec, dont l'appui à la mission varia au cours de la même période entre 44 pourcent et 58 pourcent. Voir Létourneau et Massie (2006-7).

¹⁵ Commentant l'ampleur des manifestations québécoises de février 2003 contre l'éventualité du déclenchement d'une guerre en Irak, l'ancien premier ministre du Québec affirma : « Ça veut dire qu'il y a vraiment deux nations au Canada. Ceux qui ne le savaient pas le voient bien...On voit là, en tout respect pour tout le monde, que les Québécois forment une nation et que cette nation doit accéder aux instances internationales. » Cité dans Lévesque (2003).

premier ministre québécois souverainiste Bernard Landry en mars 2003.¹⁵ Le discours sur le « peuple épris de paix » permet donc de nier cette différence.

Une troisième explication du lien existant entre la mythologie de la politique étrangère canadienne et l'unité nationale est que les mythes exerceraient une fonction d'effacement des souvenirs douloureux, et donc de mémoire sélective. En effet, à travers ces mythes, les Canadiens en viendraient à oublier que l'unité nationale a été imposée par la guerre, et que la force armée a, par la suite et à plusieurs reprises, été employée par l'une des communautés pour rompre cette unité, et par l'autre pour la maintenir, de la Rébellion de 1837-1838 jusqu'à la Crise d'Octobre 1970, en passant par la révolte des Métis (1885). Les images du « royaume pacifique » et du « parangon de la médiation » renvoient à une vision de l'histoire du Canada fort différente, puisqu'elle réduit ces épisodes au rang de simples « accidents de parcours » dans un récit autrement dominé par des valeurs de tolérance, de compromis et de coexistence pacifique. Percevoir le reflet de ces valeurs dans la politique étrangère et la politique de défense renforce la légitimité et la crédibilité de ce récit, puisque celui-ci se trouve actualisé et, mieux encore, sanctionné par l'admiration et la reconnaissance d'observateurs étrangers (dont le Prix Nobel de 1957 est l'expression la plus éloquente).

Les observations de l'historienne Béatrice Richard au sujet de l'historiographie militaire canadienne peuvent étayer cette idée. Constatant le traitement différent que font les anglophones et les francophones de leur histoire militaire, elle note que chacune des communautés tend à s'enfermer dans un silence révélateur : celui des anglophones, le « silence des vainqueurs, soucieux d'occulter le prix sanglant de leur victoire et de leur pouvoir », et celui des francophones, le « silence des vaincus, [...] de la gêne et de la honte, [qui travestissent] leur défaite en tradition antimilitariste » (Richard 2002 : 33-4). Ainsi, face à une histoire militaire qui ne peut que soulever des malaises ou des tensions, le réflexe peut être simplement de la nier et de lui substituer l'image plus réconfortante d'un peuple épris de paix.

Enfin, une quatrième explication pose que la cohésion du Canada souffre d'une cruelle absence, celle d'une menace unificatrice soudant les communautés anglophones et francophones en leur faisant oublier leurs différences. En d'autres mots, le phénomène de « regroupement autour du drapeau » (Rally around the Flag, aussi appellée scapegoat theory, voir Cashman 2000) n'est pas une option qui peut, au Canada, être utilisée pour renforcer l'unité nationale. Certes, la Constitution de 1867 a en grande partie été signée en réaction à la crainte d'une invasion ou d'une annexion par les États-Unis. Mais aucune des guerres menées par le Canada à l'étranger ne constituait une réponse à une menace immédiate contre la sécurité du pays et de sa population. Dans ce contexte, il est très peu probable de voir émerger un discours valorisant l'usage de la force militaire. Ici encore, le recours à des images mettant l'accent sur la recherche de la paix et du compromis permet, par un processus de substitution, de palier à cette absence tout en offrant une justification légitime des aventures militaires internationales du Canada. De manière plus générale, l'effet des mythes nationaux est celui de constituer l'État canadien comme acteur légitime et représentatif des volontés populaires de chacune des communautés linguistiques. La fonction unificatrice, rassembleuse des mythes contribue donc à la légitimation de l'existence même du Canada comme entité politique.

Conclusion

Les débats sur le comportement international du Canada seraient incompréhensibles sans l'existence de mythes. Les actions qu'entreprend le Canada n'ont de sens qu'à travers les significations partagées à leur égard. En ce sens, les mythes nationaux générés par ses productions intersubjectives permettent de mieux comprendre la substance même de la politique étrangère canadienne.

Cette dernière est de nature intrinsèquement identitaire. Plutôt que de tenter de rectifier les « faits » historiques dans une perspective normative, l'objectif fut de révéler l'une des principales fonctions identitaires du mythe, soit de renforcer l'unité nationale. Les mythes reflètent ainsi les éléments fondamentaux caractérisant une production de soi, d'un caractère national, tout en contribuant à en renforcer le contenu, sinon à en transformer la signification afin de rendre compte des expériences contemporaines. Pour paraphraser David Campbell, les mythes représentent et génèrent les fondements identitaires d'une collectivité.

En ce qui a trait à la politique étrangère canadienne, les éléments soulevés dans ce texte ouvrent la voie à un vaste programme de recherche. Deux éléments seront évoqués ici. Le premier porte sur l'un des silences brièvement mentionnés plus haut. Si l'unité nationale est explicitement considérée comme étant une priorité dans les documents officiels, il est étonnant de voir combien ce thème est négligé par les chercheurs en politique étrangère canadienne. En fait, l'état de la documentation est comparable à celui qui règne en histoire militaire, à ceci près que les rôles sont inversés. Les quelques travaux qui existent sur ce sujet sont, pour la plupart, le fait d'auteurs francophones, tandis que leurs vis-à-vis anglophones restent généralement discrets à cet égard – à quelques exceptions près, comme Morrison (1991), Stairs (1996) ou Holloway (2006). Quelle est la signification de ce silence? Quelles en sont les conséquences? Que nous apprend-t-il sur la problématique de l'identité nationale?

Un second volet d'un programme de recherche inspiré par ce texte correspond à la fonction de différenciation et de renforcement de l'identité internationale du Canada qu'exercent les mythes, une fonction qui n'a toutefois pu être traitée. Si de nombreux auteurs mentionnent cette fonction (par exemple Granatstein 1992; Jockel 1994) ils négligent d'en examiner le processus. Ce travail se révèle particulièrement intéressant puisqu'il touche en particulier à l'étude de la relation que le Canada entretient avec les États-Unis. Il est permis de croire que les interactions sociales des représentants canadiens à l'étranger et les (re) productions de significations qu'ils effectuent participent au même titre que les débats nationaux à la construction de mythes nationaux. Le recours à une approche constructiviste permettrait de le réaliser et, éventuellement, de mieux comprendre les débats sur la politique étrangère d'un État éternellement tenaillé par la volonté de jouer un rôle proprement « distinct » sur la scène internationale et, plus particulièrement depuis septembre 2001, en Amérique du Nord.

RÉFÉRENCES

- Abizadeh, Arash (2004). « Historical Truth, National Myths and Liberal Democracy: On the Coherence of Liberal Nationalism ». *Journal of Political Philosophy* 12 (3): 291-313.
- Adler, Emmanuel (2002). « Constructivism in International Relations ». Dans Walter Carlneas, Beth Simmons, et Thomas Risse (dir.), *Handbook of International Relations*. Thousand Oaks: Sage.
- Anderson, Benedict (1991). *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Revised Edition. London: Verso.
- Angus Reid (2007). « More Canadians see benefits for Afghan people, but a majority still calls for an early end to mission ». *Angus Reid Strategies*, décembre.
- Annan, Kofi (2004). « Kofi Annan se félicite du partenariat solide et précieux qui s'est forgé entre le Canada et l'ONU ». *Communiqué de Presse* SG/SM/9189, 9 mars.
- Ashley, Richard K. (1988). « Untying the Sovereign State: A Double Reading of the Anarchy Problematique ». *Millennium: Journal of International Studies* 17 (2): 227-262.
- Baldwin, David A. (1968). « Canadian-American Relations: Myths and Reality ». *International Studies Quarterly* 12 (2): 127-151.
- Banerjee, Sanjoy (1997). « The Cultural Logic of National Identity Formation: Contending Discourses in Late Colonial India ». Dans Valérie M. Hudson (dir.), *Culture & Foreign Policy*. London: Lynne Rienner Publishers: 27-44.
- Barthes, Roland (1972). Mythologies. New York: Hill and Wang.
- Bascom, William (1965). « The Forms of Folklore: Prose Narratives ». *Journal of American Folklore* 78 (307): 3-20.
- Beauchemin, Jacques (2003). « La nation entre communauté imaginée et communauté politique ». Dans Raphaël Canet et Jules Duchastel (dir.), *La nation en débat : Entre modernité et postmodernité*. Outremont : Athéna Éditions : 47-63.
- Berger, Thomas U. (1998). *Cultures of Antimilitarism: National Security in Germany and Japan*. Baltimore and London: John Hopkins University Press.
- Borden, Robert (2004 [1914]). « Going to War ». Dans Dennis Gruending (dir.), *Great Canadian Speeches*. Markham: Fitzhenry & Whiteside: 97-99.
- Buzzetti, Hélène (2006). « Les pays arabes sermonnent Ottawa ». Le Devoir, 3 août.
- Cairns, Alan (1986). « The Embedded State: State-Society Relations in Canada ». Dans Keith Banting (dir.), *State and Society: Canada in Comparative Perspective*. Toronto: University of Toronto Press: 53-86.

- Campbell, David (1998). Writing Security: United States Foreign Policy and the Politics of Identity, 2nd ed. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- ——— (1992). Writing Security: United States Foreign Policy and the Politics of Identity. Revised Edition. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Canada (1970). *Politique étrangère au service des Canadiens*. Ottawa : Secrétariat d'État aux Affaires extérieures du Canada.
- ——— (1971). La Défense dans les années 1970. Ottawa : Information Canada.
- ——— (1994). *Le Livre blanc sur la Défense de 1994*. Ottawa : ministère de la Défense nationale du Canada.
- ——— (2004). *Protéger une société ouverte: la politique canadienne de sécurité nationale*. Ottawa : Bureau du Conseil privé.
- ——— (2005). Fierté et influence: notre rôle dans le monde, Énoncé de politique internationale du Canada Survol. Ottawa : Bureau du Conseil privé.
- Cashman, Greg (2000). What Causes War. An Introduction to Theories of International Conflict. New York: Lexington Books.
- Cassirer, Ernst (1985). *La philosophie des formes symboliques, tome 2 : la pensée mythique*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- CDFAI (Canadian Defence & Foreign Affairs Institute) (2004). *Visions of Canadian Foreign Policy*, November 4th.http://www.cdfai.org/PDF/DCI_CDFAI_report_formatted_V5.pdf>
- Chapnick, Adam (2000). « *The Canadian Middle Power Myth* ». International Journal 55 (2): 188-206.
- Clark, Joe (1985). *Compétitivité et sécurité : Orientations pour les relations extérieures du Canada*. Ottawa : Approvisionnements et Services Canada.
- Cohen, Andrew (2003). *While Canada Slept. How We Lost our Place in the World.* Toronto: McClelland & Stewart.
- Cook, Ramsey (1995 [1986]). *Canada, Québec, and the Uses of Nationalism.* Second Edition. Toronto: McClelland & Stewart.
- CRIC (2005). « Faits saillants à l'échelle nationale ». *Portraits du Canada 2005*. Ottawa : Centre de recherche et d'information du Canada, 5 octobre.
- Dundes, Allan (1984). « Introduction ». Dans Alan Dundes (dir.), *Sacred narratives: Readings in the Theory of Myth.* Berkeley et Los Angeles: University of California Press: 1-3.
- Eayrs, James (1967 [1964]). In Defence of Canada: From the Great War to the Great Depression. Toronto: University of Toronto Press.

- Edwardson, Ryan (2003). « "Kicking Uncle Sam out of the Peaceable Kingdom": English-Canadian "New Nationalism" and Americanization ». *Journal of Canadian Studies* 37 (4): 131-150.
- Fierke, Karin M. (2001). « Critical Methodology and Constructivism ». Dans Karin M. Fierke et Knud E. Jorgensen (dir.), Constructing international relations: the next generation. Armonk: M. E. Sharp: 115-135.
- Gagné, Jean-Simon (2008). « Guerre de mots et d'images ». Le Soleil, 15 janvier, p. 8.
- Gordon, J. King, dir. (1966). *Canada's Role as a Middle Power*. Toronto: Canada's Institute of International Affairs.
- Graham, Bill (2006). « Le Canada doit agir comme pacificateur ». Le Soleil, 3 août 2006.
- ——— (2002). *Notes for an Address by the Honourable Bill Graham, Minister of Foreign Affairs*. Ottawa: Peacekeeping Medal Ceremony, 20 octobre.
- Granatstein, J.L. (2007). *Whose War it Is? How Canada Can Survive in the Post-9/11* World. Toronto: HarperCollins.
- ——— (2004). Who Killed the Canadian Military? Toronto: HarperCollins.
- Gwyn, Richard (1995). Nationalism without Walls: *The Unbearable Lightness of Being Canadian. Toronto*. McClelland & Stewart.
- Haglund, David G. (2000). *The North Atlantic Triangle Revisited. Canadian Grand Strategy at Century's End.* Toronto: CIIA Irwin Publishing.
- Hall, Stuart (1988). « The Toad in the Garden: Thatcherism among the Theorists ». Dans Cary Nelson et Lawrence Grossberg (dir.), *Marxism and the Interpretation of Culture*. Urbana: University of Illinois Press: 35-73.
- Holloway, Steven Kendall (2006). *Canadian Foreign Policy. Defining the National Interest*. Peterborough: Broadview Press.
- Holmes, John W. (1982). *Shaping of Peace: Canada and the Search for World Order*, vol. 2. Toronto: University of Toronto Press.
- Holsti, K.J. (1970). « National Role Conceptions in the Study of Foreign Policy ». *International Studies Quarterly* 14 (3): 233-309.
- Horowitz, Gad (1966). « Conservatism, Liberalism, and Socialism in Canada: An Interpretation ». *Canadian Journal of Economics and Political Science 32* (2): 143-171.

- Ipsos Reid (1996). « Federal Political Trends and the Public Agenda ». *Ipsos News Center*, 9 décembre.
- Ipsos-Reid (2007). « Most Canadian Support Troops In Light of Recent Investigation into Afghanistan Abuses ». *Ipsos News Center*, 22 février.
- Jockel, Joseph T. (1994). *Canada and International Peacekeeping*. Toronto: Canadian Institute of Strategic Studies.
- Johnson, Gregory A. et David A. Lenarcic (1996). « The Decade of Transition: The North Atlantic Triangle during the 1920s ». Dans B.J.C. McKercher et Lawrence Aronsen, (dir.), *The North Atlantic Triangle in a Changing World. Anglo-American-Canadian Relations*, 1902-1956. Toronto: University of Toronto Press: 184-219.
- Kowert, Paul A. (1999). « National Identity: Inside and Out ». Dans Glenn Chafetz, Michael Spirtas, et Benjamin Frankel (dir.), *The Origins of National Interests*. New York: Frank Cass: 1-34.
- Kratochwil, Friederich (1989). *Rules, Norms, and Decisions. On the Conditions of Practical and Legal Reasoning in International Relations and Domestic Affairs.* Cambridge: Cambridge University Press.
- Kymlicka, Will (1995). *Multicultural Citizenship: A Liberal Theory of Minority Rights*. Oxford University Press.
- LaSelva, Samuel V. (2004). « Understanding Canada: Federalism, Multiculturalism, and the Will to Live Together ». Dans James Bickerton et Alain-G. Gagnon (dir.), *Canadian Politics*, 4^e édition. Toronto: Broadview Press: 17-34.
- Legault, Albert avec la coll. de Manon Tessier (1999). *Canada and Peacekeeping: Three Major Debates*. Clemensport: Centre canadien international Lester B. Pearson.
- Létourneau, Charles (2006). *L'influence canadienne à travers les opérations de paix*, 1956 à 2005. Montréal : CEPES-UQAM, novembre.
- Létourneau, Charles et Justin Massie (2006). « Un symbole à bout de souffle? Le maintien de la paix dans la culture stratégique canadienne ». *Études internationales* 37 (4): 547-573.
- ——— (2006-07). « L'Afghanistan : Archétype d'une « nouvelle » politique étrangère canadienne? ». *Options politiques*, décembre 2006-janvier 2007 : 28-34.
- Lévesque, Kathleen (2003). « Landry évite les analyses à saveur nationaliste ». *Le Devoir*, 19 mars 2003.
- Linteau, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert, et François Ricard (1986). *Histoire du Québec contemporain*. Le Québec depuis 1930. Montréal : Boréal.
- Lynn-Doty, Roxanne (1993). « Foreign Policy as Social Construction: A Post-Positivist Analysis of U.S. Counterinsurgency Policy in the Philippines ». *International Studies Quarterly* 37 (1): 297-320.

- Lyon, Peyton V. et Brian W. Tomlin (1979). *Canada as an International Actor*. Toronto: Macmillan.
- MacLennan, Hugh (1963 [1945]). *Deux solitudes.* 2e édition. trad. Louise Gareau-Desbois. Montréal : Éditions HMH.
- Macleod, Alex (2004). « Just defending national interests? Understanding French policy towards Iraq since the end of the Gulf War ». *Journal of International Relations and Development* 7 (4): 356-387.
- McDonald, Lee C. (1969). « Myth, Politics, and Political Science ». *The Western Political Quarterly* 22 (1): 141-150.
- McDougall, Barbara (1993). « La sécurité coopérative dans les années 1990, de Moscou à Sarajevo ». *Allocution de l'honorable Barbara McDougall, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures.* New York : Americas Society, 17 mai.
- McSweeney, Bill (1999). *Security, Identity and Interests. A Sociology of International Relations*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Maloney, Sean M. (2003). « Are We Really Just Peacekeepers? The Perceptions Versus the Reality of Canadian Military Involvement in the Iraq War ». *IRPP Working Paper Series*, no. 2003-02.
- Manley, John, prés. (2008). *Groupe d'experts indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan*. Canada.
- Martin, Pierre et Michel Fortmann (1995). « Canadian Public Opinion and Peacekeeping in a Turbulent World ». *International Journal* 50 (2): 370-397.
- ——— (2001). « Support for International Involvement in Canadian Public Opinion after the Cold War ». *Canadian Military Journal 2* (3): 43-52.
- Miller, David L. (1995). On Nationality. New York: Clarendon Press.
- Moffett, Samuel E. (1972). The Americanization of Canada. Toronto: University of Toronto Press.
- Morrison, Alex, dir. (1992). *The Canadian Strategic Forecast 1992, Divided We Fall: The National Security Implications of Canadian Constitutional Issues.* Toronto: Canadian Institute of Strategic Studies.
- Morton, Desmond (1992). A Military History of Canada. From Champlain to the Gulf War. 3e ed. Toronto: McClelland & Stewart.
- ——— (1982). « The Military Problems of an Unmilitary Power ». *Revue internationale d'histoire militaire* 54: 1-30.
- ——— (1987). « Defending the Indefensible : Some Historical Perspective on Canadian Defence ». *International Journal* 42 (4): 627-644.

- ——— (1999). *A Military History of Canada: From Champlain to Kosovo*. 4th ed.. Toronto: McClelland & Stewart.
- Munton, Don (2005). « Myths of the Golden Age ». Canadian Foreign Policy 12 (1): 175-177.
- Munton, Don et Tom Keating (2001). « Internationalism and the Canadian Public ». *Canadian Journal of Political Science* 34 (3): 517-549.
- Nossal, Kim Richard, Stéphane Roussel, et Stéphane Paquin (2007). *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Onuf, Nicholas (1998). « Constructivism: A User's Manual ». Dans Vendulka Kubálková, Nicholas Onuf, et Paul Kowert (dir.), *International Relations in a Constructed World*. Armonk et Londres: M.E. Sharpe: 58-77.
- Potter, Evan H. (2002). « Le Canada et le monde : Continuité et évolution de l'opinion publique au sujet de l'aide, de la sécurité et du commerce international 1993-2002 » *Études internationales* 33 (4) : 697-722.
- Reid, Escott (1986 [1937]). « Canada and the Threat of War ». Dans J.L. Granatstein, dir. Canadian Foreign Policy. Historical Reading. Toronto: Coop Clark Pitman: 118-124.
- Reitz, Jeffrey G. et Rupa Banerjee (2007). « Racial Inequality, Social Cohesion, and Policy Issues in Canada ». Dans Keith Banting, Thomas J. Courchene et F. Leslie Seidle (dir.), *Belonging? Diversity, Recognition, and Shared Citizenship in Canada*. IRPP, pp. 1-39.
- Rempel, Roy (1996). *Counterweights: The Failure of Canada's German and European Policy,* 1955-1995. Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press.
- Renan, Ernest (1947 [1882]). « Qu'est-ce qu'une nation? ». Dans Henriette Psichari (dir.), Œuvres complètes d'Ernest Renan, vol. 1. Paris : Calmann-Lévy.
- Richard, Béatrice (2002). La mémoire de Dieppe : Radioscopie d'un mythe, Montréal : VLB.
- Ringmar, Erik (1996). Identity, Interest and Action: *A Cultural Explanation of Sweden's Intervention in the Thirty Years War.* Cambridge: Cambridge University Press.
- Roussel, Stéphane et Charles-Alexandre Théorêt (2004). « A 'Distinct Strategy'? The Use of Canadian Strategic Culture by the Sovereignist Movement in Quebec, 1968-1996 ». *International Journal* 59 (3): 557-577 (été).
- Schwartz, Thomas et Kiron K. Skinner (2002). « The Myth of the Democratic Peace ». *Orbis* 46 (1): 159-172.
- Simley, Donald V. (1967). *The Canadian Political Nationality*. Toronto: Methuen.
- Smith, Rogers M. (2001). « Citizenship and the Politics of People-Building ». *Citizenship Studies* 5 (1): 73-96.

- Stairs, Denis (1982). « The Political Culture of Canadian Foreign Policy ». *Canadian Journal of Political Science* 15 (4): 667-690 (décembre).
- ——— (2003). « Myths, Morals, and Reality in Canadian Foreign Policy ». *International Journal* 58 (2): 239-256.
- Stanley, George F.G. (1974 [1954]). Canada's Soldiers: The Military History of an Unmilitary People. Toronto: Macmillan.
- St-Laurent, Louis (1947). « The Foundation of Canadian Policy in World Affairs (Gray Foundation Lectureship) ». *Statements and Speeches*, no. 47/2. Toronto, 13 janvier.
- Thomsen, Robert C. et Nikola Hynek (2006). « Keeping the peace and national unity: Canada's national and international identity nexus ». *International Journal* 61 (4): 845-858.
- Trudeau, Pierre E. (1972). House of Commons Debates 1 (17): 3.
- Walker, Stephen G. dir. (1987). *Role Theory and Foreign Policy Analysis*. Durham: Duke University Press.
- Waltz, Kenneth N. (1990). « Nuclear Myths and Political Realities ». American Political Science Review 84 (3): 731-745.
- Weldes, Jutta (1998a). « Bureaucratic Politics : A Critical Constructivist Assessment ». *Mershon International Studies Review* 42 (2) : 216-225.
- ——— (1998b). « On Constitution and Causation in International Relations ». Review of International Studies 24 (5): 101-107.
- ——— (1999). Constructing National Interests. The United States and the Cuban Missile Crisis. Minneapolis: Minnesota University Press.
- Weldes, Jutta et al. (1999). « Introduction: Constructing Insecurity ». Dans Jutta Weldes, Mark Laffey, Hugh Gusterson, et Raymond Duvall (dir.), *Cultures of Insecurity. States, Communities, and the Production of Danger*. Minneapolis: University of Minnesota Press: 1-34.
- Wendt, Alexander (1997). « Identity and Structural Change in International Politics ». Dans Yoseph Lapid et Friedrich Kratochwill (dir.), *The Return of Culture and Identity in IR Theory*. Boulder: Lynne Rienner: 47-64.
- ——— (1999). Social Theory of International Politics. Cambridge: Cambridge University Press.